



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

PROCÈS-VERBAL N° 38

DEUXIÈME SESSION, TRENTE-HUITIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE

DIX HEURES

L'Assemblée permet à M. SCHULER de proposer la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 212 — *Loi sur la liberté de choix en matière de pension (modification de la Loi sur les prestations de pension)/The Pension Freedom Act (Pension Benefits Act Amended)*.

Il s'élève un débat.

MM. SCHULER, MURRAY, FAURSCHOU, GOERTZEN, MALOWAY, PENNER, REIMER et LAMOUREUX interviennent. Sur la motion de M. REID, le débat est ajourné.

L'Assemblée permet à M^{me} BRICK de proposer la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 300 — *Loi sur la Fondation dénommée « The Winnipeg Foundation »/The Winnipeg Foundation Act*.

Il s'élève un débat.

M^{me} BRICK intervient. Sur la motion de M. DERKACH, le débat est ajourné.

M. DEWAR présente la proposition suivante :

Proposition n° 2 : Thomas George Prince, ancien combattant autochtone

Attendu :

qu'il y a des Autochtones dans les forces armées depuis la bataille des Plaines d'Abraham et que, souvent, leurs années de service ne sont pas reconnues;

que les Autochtones qui se sont enrôlés ont souvent perdu leur droits ancestraux ou issus de traités et se sont vus rejeter ensuite par la collectivité autochtone;

que Thomas George Prince est un soldat autochtone qui s'est vu accorder dix médailles, notamment la Médaille militaire et la U.S. Silver Star, pour son dévouement exceptionnel au cours de la Deuxième Guerre mondiale et de la guerre de Corée;

que M. Prince est le soldat autochtone le plus décoré de l'histoire canadienne;

que, après son service militaire, il a été un lobbyiste et un leader, il s'est fait un défenseur des droits ancestraux et issus de traités, il a travaillé à améliorer les perspectives d'avenir et l'accès aux écoles publiques pour les Autochtones et il a été un des artisans de l'intégration des enfants autochtones dans le système d'éducation;

que, malheureusement, comme ce fût le cas pour un grand nombre de soldats autochtones, le sergent Prince a eu beaucoup de difficulté à réintégrer la société à son retour de la guerre et pendant le reste de sa vie;

que la famille de Thomas George Prince a organisé plusieurs levées de fonds pour racheter aux enchères ses médailles et les exposer au Musée du Manitoba dans le cadre d'une exposition permanente qui débute en septembre 2003;

que, grâce aux efforts de simples citoyens, la mémoire du sergent Prince a été commémorée par une plaque de bronze, trois peintures murales et un monument commémoratif en pierre à l'angle de l'avenue Selkirk et de la rue Sgt. Tommy Prince, à Winnipeg;

que des plans visant la création du Parc commémoratif Thomas Prince, sur l'avenue Flora, à Winnipeg, sont en voie d'exécution,

il est proposé :

que l'Assemblée législative du Manitoba félicite les membres de la réserve indienne Brokenhead, d'où est originaire le sergent Prince, et la famille du sergent, d'avoir réussi à racheter les médailles;

que l'Assemblée remercie également les groupes autochtones, les particuliers, les groupes d'anciens combattants et les entreprises qui ont participé à la mise sur pied du Prince Medal Committee;

que l'Assemblée honore et reconnaisse Thomas George Prince pour sa contribution à notre histoire et pour son dévouement autant pour le Canada que pour la province du Manitoba;

que l'Assemblée demande à sa greffière de faire parvenir une copie de la présente proposition au premier ministre du Canada.

Il s'élève un débat.

M. DEWAR, M. le *ministre* LATHLIN, MM. MURRAY, MARTINDALE, HAWRANIK, JENNISSON et GERRARD ainsi que M^{me} KORZENIOWSKI interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Présentation de pétitions :

M. EICHLER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre des Transports et des Services gouvernementaux envisage de faire asphalté la route 227 à partir de l'intersection des routes 248 et 227 jusqu'à la route 16 (route Yellow Head), et afin que le premier ministre du Manitoba envisage d'apporter son soutien à ce projet pour garantir la sécurité des Manitobains et de tous les Canadiens qui voyagent sur les routes manitobaines. (C. Fleury, S. Fleury, S. Sorenson et autres)

M. LAMOUREUX — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que cette dernière envisage de reconnaître le besoin de siéger pendant un minimum de 80 jours au cours d'une année civile. (J. Cannon, D. Normand, B. Richard et autres)

M^{me} DRIEDGER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre de la Santé veille à ce que les mesures qu'il adopte pour tenter d'équilibrer le budget de son ministère ne compromettent pas la santé et le bien-être des personnes âgées et des autres Manitobains vulnérables atteints de la maladie d'Alzheimer, qu'il envisage de revenir sur sa décision de ne pas permettre à certains résidents de foyers de soins personnels ayant cette maladie débilitante d'avoir accès à certains médicaments et qu'il envisage aussi de mettre en œuvre une politique provinciale concernant cette maladie. (B. Goertz, R. Broten, D. R. Cavanaugh et autres)

M. MURRAY — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le premier ministre envisage de renoncer à son projet d'obliger les sociétés qui participeront à l'expansion du canal de dérivation de la rivière Rouge de faire appel à du personnel syndiqué et d'amorcer un dialogue avec les représentants des entreprises, du secteur de la construction et des milieux syndicaux afin que les sociétés et le personnel ayant les compétences nécessaires puissent présenter des soumissions ou prendre part aux travaux d'expansion, sans qu'il soit tenu compte de la syndicalisation. (R. W. Powell, R. Gosling, R. Fraser et autres)

M. GOERTZEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le premier ministre envisage de renoncer à son projet d'obliger les sociétés qui participeront à l'expansion du canal de dérivation de la rivière Rouge de faire appel à du personnel syndiqué et d'amorcer un dialogue avec les représentants des entreprises, du secteur de la construction et des milieux syndicaux afin que les sociétés et le personnel ayant les compétences nécessaires puissent présenter des soumissions ou prendre part aux travaux d'expansion, sans qu'il soit tenu compte de la syndicalisation. (R. Olfert, R. Giesbrecht, O. Braun et autres)

M^{me} TAILLIEU — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le premier ministre envisage de revenir sur sa décision d'augmenter de cinq pour cent la franchise du Régime d'assurance-médicaments tel qu'il est prévu dans le budget de 2004, de réduire la bureaucratie dans le domaine des soins de santé comme il l'avait promis et d'affecter les économies ainsi réalisées au Régime d'assurance-médicaments, de revoir les priorités de son gouvernement et de mettre fin au projet de celui-ci de consacrer 100 000 000 \$ à l'achat de nouveaux appareils de loterie vidéo alors que les aînés ainsi que les Manitobains et les Manitobaines touchant des revenus fixes ne peuvent se permettre d'acheter des médicaments. (E. Pourier, E. S. Piper, M. Dessureault et autres)

M^{me} la *ministre* MCGIFFORD dépose les renseignements supplémentaires soumis à l'Assemblée — budget des dépenses ministérielles pour 2004-2005 — Enseignement postsecondaire et Formation professionnelle.
(Document parlementaire n° 59)

M. le *ministre* RONDEAU dépose :

les renseignements supplémentaires soumis à l'Assemblée — budget des dépenses ministérielles pour 2004-2005 — Enfants en santé Manitoba;

(Document parlementaire n° 60)

les renseignements supplémentaires soumis à l'Assemblée — budget des dépenses ministérielles pour 2004-2005 — Direction générale des services aux personnes âgées.

(Document parlementaire n° 61)

M. le *ministre* ROBINSON dépose les renseignements supplémentaires soumis à l'Assemblée — budget des dépenses ministérielles pour 2004-2005 — Culture, Patrimoine et Tourisme.

(Document parlementaire n° 62)

M. le *ministre* SALE dépose les renseignements supplémentaires soumis à l'Assemblée — budget des dépenses ministérielles pour 2004-2005 — Énergie, Sciences et Technologie.

(Document parlementaire n° 63)

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, M^{mes} KORZENIOWSKI et TAILLIEU ainsi que MM. AGLUGUB, DYCK et SCHELLENBERG font des déclarations de député.

L'Assemblée décide, à l'unanimité, de modifier de nouveau l'ordre d'examen des budgets que prévoit le document parlementaire n° 38 déposé le 27 avril 2004. Ainsi, le budget du ministère des Transports et des Services gouvernementaux sera examiné aujourd'hui dans la salle 255.

L'Assemblée décide, à l'unanimité, de modifier de nouveau l'ordre d'examen des budgets que prévoit le document parlementaire n° 38 déposé le 27 avril 2004. Ainsi, le budget du ministère de l'Enseignement postsecondaire et de la Formation professionnelle sera examiné dans la salle 255 le vendredi 14 mai 2004.

L'Assemblée décide, à l'unanimité, de modifier de nouveau l'ordre d'examen des budgets que prévoit le document parlementaire n° 38 déposé le 27 avril 2004. Ainsi, les budgets d'Enfants en santé et de la Direction générale des services aux personnes âgées seront examinés dans la salle 254 le vendredi 14 mai 2004.

Jeudi 13 mai 2004

L'Assemblée se forme en Comité des subsides. Elle interrompt ses travaux en comité à 17 h 30 et convient de les poursuivre le vendredi 14 mai 2004 à 10 heures.

La séance est levée à 12 h 31 le vendredi 14 mai 2004, et l'Assemblée ajourne ses travaux à lundi prochain, 13 h 30.

Le président,

George Hickey